L'équipement des stations d'épuration a commencé

4 avril 2014 | Pascal Wunderlin / Andri Bryner
Catégories: Eaux usées | Polluants

Après le oui des Chambres fédérales, 100 des 700 stations d'épuration suisses vont pouvoir être équipées pour l'élimination des micropolluants. L'Eawag est pleinement impliquée dans le grand projet. Conjointement avec la STEP Dübendorf, elle accomplit un travail de pionnier et elle assure en collaboration avec le VSA l'échange permanent d'informations.

Les micropolluants sont des composés traces organiques tels que des médicaments, des produits de soins corporels, des produits de protection des matériaux et phytosanitaires et sont présents dans de très faibles concentrations dans l'environnement. Une grande partie de ces micropolluants passe dans les eaux de surface par le biais des eaux usées. Des études (Projet Stratégie Micropoll) ont montré que les apports de composés traces dans les milieux aquatiques pouvaient être réduits d'au moins 80% en soumettant les eaux usées traitées dans les stations d'épuration à un traitement supplémentaire avec de l'ozone ou du charbon actif en poudre (PAC).

Modification de la Loi sur la protection des eaux par le Conseil national et le Conseil des États

Pour l'équipement de 100 stations d'épuration suisses sur les 700 existantes, on table sur des coûts d'investissement d'environ 1.2 milliard de francs suisses (CHF). Après le Conseil des États (39:1), le Conseil national (137:55) a voté à son tour le 3 mars 2014 une modification de la Loi sur la protection des eaux (Texte du vote final du 21.3.2014; PDF), qui prévoit pour le financement une taxe nationale basée sur le principe pollueur-payeur. La taxe est limitée dans le temps jusqu'en 2040 et s'élève à 9 CHF maximum par personne et par an. Elle doit compenser 75% des coûts d'investissements.

Überlandstrasse 133
CH-8600 Dübendorf
T +41 58 765 55 11
F +41 58 765 50 28
info@eawag.ch
www.eawag.ch

La première installation d'ozonation entre en service

La première installation d'ozonation est mise actuellement en service à la STEP Neugut (Dübendorf). L'inauguration officielle aura lieu les 6 septembre 2014 dans le cadre d'une «Journée portes ouvertes de la STEP» Au cours des prochain mois, l'exploitation fera l'objet d'un suivi scientifique par l'Eawag. Ces résultats ainsi que les premières expériences d'exploitation seront présentés dans le cadre d'un cours PEAK-VSA (du 7 au 14 novembre 2014).

Plate-forme du VSA «Techniques de traitement des micropolluants»

Lors de la procédure de consultation relative à la modification de la Loi sur la protection des eaux, la création d'une plate-forme nationale a entre autres été demandée. L'organisme doit mettre à disposition des informations relatives aux techniques de traitement pour l'élimination des micropolluants dans les stations d'épuration et traiter les questions encore ouvertes. Le groupe de travail «Techniques de traitement des micropolluants» a été créé à cette fin et rattaché au Centre de Compétences Épuration des eaux (CC STEP) de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA).

La coordination de cette plate-forme passera sera transférée à partir d'avril de Christian Abegglen à Pascal Wunderlin. Dans le département Technologie des procédés de l'Eawag (auprès de Hansruedi Siegrist et Adriano Joss), Pascal Wunderlin a écrit une thèse sur le thème des émissions de protoxyde d'azote (N_2O) dans le traitement biologique des eaux usées. En dehors de son activité de coordinateur de la plate-forme, il continuera de s'impliquer dans des projets de recherche du département Technologie des procédés dans le cadre d'un post-doctorat.

Informations complémentaires

OFEV
Plate-forme du VSA «Techniques de traitement des micropolluants»

Contact

Andri Bryner

Responsable médias

Tel. +41 58 765 5104

andri.bryner@eawag.ch

https://www.eawag.ch/fr/portail/dinfo/actualites/news-archives/detail-de-larchive/lequipement-des-stations-depuration-a-commence